

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 26 MARS 2025

Date de la convocation
20.03.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 27

L'an deux mille vingt cinq
le vingt-six mars,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; M. ROUX, Mme LEGEARD, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. VION, Mme TRAVOUILLO, M. PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme MOUSSEAU, M. JAGER, M. JALLAIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LAMBERT, M. GANDIER.

Pouvoir de Mme Laurence MOUSSEAU à M. Gilles ROUX

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à Mme Bernadette VAUCELLE

Pouvoir de M. Michel JALLAIS à M. Jean-Louis DOUX

Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Stéphanie LIEBOT

OBJET DE LA DELIBERATION :

Demande de subvention de l'école Jacques Prévert pour une classe découverte

Mme Nathalie LEGEARD, Adjointe au maire, donne lecture du rapport suivant :

Une enseignante de l'école Jacques Prévert en CM1-CM2, organise une classe de Découverte sur le thème : Classe Nature, Explorer la biodiversité locale pour comprendre et protéger notre environnement, les 19 et 20 Mai 2025 à Lezay (79) avec ses 22 élèves.

Entre 9 et 11 ans, les enfants traversent une période charnière de leur développement. C'est un âge où la curiosité, le besoin d'autonomie et l'envie de vivre des expériences nouvelles se font ressentir. Les classes de découverte s'imposent alors comme une opportunité exceptionnelle pour ces élèves de CM1-CM2, en leur offrant une immersion complète dans un environnement propice à l'apprentissage et à la créativité.

Bien plus qu'un simple séjour hors des murs de l'école, ces moments éducatifs favorisent l'épanouissement personnel et collectif. Ils permettent d'ancrer les enseignements théoriques dans des expériences concrètes tout en cultivant des valeurs essentielles comme la coopération, le respect et l'émerveillement face au monde.

Les enfants seront hébergés en pension complète à Lezay, La Mauvatière au Centre le Loup-garou.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : - 4 AVR. 2025

Publié le : - 4 AVR. 2025

Notifié le :

Une vente de gâteaux, une participation de la coopérative scolaire ainsi qu'une participation des familles à hauteur de 40 € financent à ce jour la classe découverte.

L'école Jacques Prévert sollicite une subvention de 400 € auprès de la Ville de Loudun, afin de participer au financement du transport, qui s'élève aujourd'hui à 1 333 €, plus du tiers du budget.

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'attribution de cette subvention de 400 € et autorise le maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

